REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

Ministère de l'Environnement

et de la Transition Écologique

Titre du projet :
Projet de Gestion Rationnelle des Polychlorobiphényles (PCB) en Côte d'Ivoire, ''Phase II – Objectif 2028 de la convention de Stockholm".

SAP ID 230231 / GEFSEC ID: 11420

TERMES DE REFERENCE

Pour la mobilisation de service d'une Assistance Technique en appui à la coordination du Projet de Gestion Rationnelle des Polychlorobiphényles (PCB) en Côte d'Ivoire

Octobre 2026

1. CONTEXTE

La communauté internationale a adopté en mai 2001 la Convention de Stockholm sur les polluants Organiques Persistants (POP). Ce traité international légalement contraignant, entré en vigueur en mai 2004, a été ratifié par plusieurs pays dont la Côte d'Ivoire. Les polluants organiques persistants (POP) sont des substances chimiques organiques toxiques qui, une fois émises dans l'environnement, peuvent s'accumuler dans les tissus humains ou animaux. Ils se déplacent sur de longues distances par l'intermédiaire de l'air ou de l'eau, ainsi qu'à travers la chaîne alimentaire, et se répandent à l'échelle globale. En effet, ces polluants représentent un danger pour l'homme et l'environnement, car ils sont notamment susceptibles de provoquer des cancers et de perturber les systèmes endocriniens et reproductifs. Pour respecter ses engagements au titre de cette convention, en conformité avec l'article 7 de ladite convention, la Côte d'Ivoire a élaboré et actualisé en 2016 son Plan National de Mise en œuvre (PNM). Ce PNM, endossé par le Gouvernement par l'attestation N° 00229/SGG/CM du 08 MARS 2017, couvre la période 2017-2030, pour un coût global de sept (07) milliards de francs CFA. Il contient, entre autres, des actions prioritaires devant contribuer à la diminution des polychlorobiphényles (PCB) à travers une gestion respectueuse de l'Environnement. A ce titre, la Côte d'Ivoire a bénéficié du projet FEM8 intitulé " Gestion rationnelle des polychlorobiphényles en Côte d'Ivoire phase II – objectif 2028 de la Convention de Stockholm" financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). L'objectif de ce projet est d'apporter un appui à la Côte d'Ivoire pour entreprendre des activités habilitantes pour réduire, voire éliminer les PCB dans les matrices environnementales (Air, Eau, Sol) en vue, de leur préservation. Ce projet mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et exécuté par le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique, garantit la gestion écologiquement rationnelle de 1000 tonnes d'équipements et de déchets contaminés par des PCB d'ici 2028.

Pour ce faire, le Projet envisage renforcer les capacités légales et administratives pour une gestion écologiquement rationnelle des PCB en Côte d'Ivoire. Il vise également à réaliser la campagne d'inventaire des transformateurs potentiellement contaminés et l'analyse des huiles des transformateurs des entités publiques et privées détentrices d'équipement PCB. Au regard des résultats des analyses des huiles, il sera procédé à la réalisation des opérations de décontamination pour les transformateurs ayant un taux de contamination compris entre 50 et 500 ppm, l'élimination des transformateurs ayant un taux de contamination supérieur à 500 ppm dans toute la chaine de valeur du secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire (Production, transport, distribution des entités publiques et privées) et la réhabilitation des sites contaminés y compris le renforcement du laboratoire de contrôle du CIAPOL. Pour ce faire, le projet organisera des sessions de renforcement des capacités techniques des experts nationaux et du secteur privé pour l'inventaire des PCB et le suivi du niveau des PCB dans les équipements et les matrices environnementales. Une vaste campagne de sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes sur les dangers des PCB et sur les précautions à prendre en cas de contact avec le produit sera également entreprises dans 10 localités du pays. Le projet a une durée d'exécution de soixante (60) mois soit 05 ans.

De façon concrete, le projet est structuré autour de cinq composantes complémentaires qui traduisent une logique d'intervention progressive et intégrée. La première composante vise à renforcer le cadre réglementaire et institutionnel en mettant en place un comité d'experts nationaux, en établissant un système de contrôle des importations d'équipements susceptibles de contenir des PCB, et en élaborant puis en validant un décret spécifique encadrant leur gestion écologiquement rationnelle. La deuxième composante porte sur la mise à jour de l'inventaire national des PCB, à travers la formation des experts nationaux aux techniques d'échantillonnage et la réalisation d'un inventaire exhaustif des équipements contaminés dans le secteur public, parapublic et privé. La troisième composante constitue le cœur opérationnel du projet et concerne la gestion écologiquement rationnelle et l'élimination définitive des équipements contaminés, notamment par la décontamination ou l'élimination des transformateurs, ainsi que la réhabilitation et la mise en service d'un centre de stockage adapté, avec du personnel formé. La quatrième composante est dédiée au renforcement des capacités et à la sensibilisation, incluant la formation des acteurs clés, l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les zones prioritaires et l'élaboration d'un plan national de communication sur les risques liés aux PCB. Enfin, la cinquième composante concerne la gestion, le suivi et l'évaluation du projet, avec la mise en place d'un système de suivi opérationnel, la production régulière de rapports d'avancement, la réalisation d'évaluations indépendantes à mi-parcours et finale, ainsi que la capitalisation et la diffusion des leçons apprises.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) ont décidé de mettre en place une assistance technique en vue d'apporter un appui technique au suivi/monitoring des actions du projet opéré par l'équipe

projet constituée du Coordonnateur du projet, son assistantce administrative et financière.

2. ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROJET

De façon spécifique, l'Assistance Technique à la coordination du projet devra apporter i) un appui/monitoring à l'équipe projet dans la mise en oeuvre des activités en matière de PCB et ii) un appui/accompagnement aux partenaires dans la mise en œuvre de leurs actions respectives dans le cadre du projet sur toute la durée du projet. La durée globale de cette Assistance Technique est de cinq (05) ans. Cette durée sera découpée en tranche annuelle soumise à une remise en concurrence périodique régulière (permettant de tenir compte de la performance du prestataire) par appel d'offres sur des questions spécifiques.

Les tâches ci-dessous sont dévolues à l'Assistance Technique :

- Réaliser des exercices pratiques et visites de terrain avec les agents des douanes
- Assister l'organisation des campagnes de sensibilisation
- Élaborer en liaison avec l'équipe projet un schéma d'information couvrant tous les aspects du cycle de vie des PCB (évaluation, analyse, gestion technique, etc.) à destination des experts nationaux, des opérateurs privés et du grand public
- Assister les activités de renforcement des capacités des douanes
- Communication des résultats du projet
- Communication sur le lancement officiel du projet
- Mise en place d'un comité de pilotage du projet
- Élaborer les termes de référence pour la sélection des ONG nationales en vue des campagnes de sensibilisation
- Élaboration d'indicateurs objectivement vérifiables, de cibles, et vérification périodique du niveau de conformité du projet à ces cibles
- Diffuser les résultats du projet sur les supports de communication
- Élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre des décisions prises
- Élaborer les termes de référence pour l'évaluation indépendante du projet
- Rédiger le rapport final du projet
- Mise en place d'un système de suivi opérationnel
- Évaluer les campagnes de sensibilisation
- Consultation finale des parties prenantes pour valider le plan de gestion des PCB (atelier)
- Réunion de démarrage et rapports de démarrage
- Appui institutionnel à une section des douanes spécifiquement dédiée au contrôle des PCB
- Suivi du comité de pilotage (réunions techniques et ateliers)
- Organiser une campagne (ateliers) à l'intention des experts nationaux (dont au moins 30 % de femmes) et des opérateurs du secteur privé sur tous les aspects du cycle de vie des PCB
- Organiser un atelier final de partage des résultats du projet
- Organiser des campagnes d'information à l'échelle nationale au profit des ONG nationales spécialisées dans les secteurs de la santé et de l'environnement (dont au moins 30 % de femmes) sur tous les aspects du cycle de vie des PCB
- Organisation d'une campagne médiatique sur les PCB
- Consultation préliminaire des parties prenantes pour s'accorder sur les principaux aspects du plan de gestion des PCB
- Préparation et approbation des rapports périodiques du projet (PIR, QPR, AWP, QWP) ainsi que de la gestion des risques
- Élaboration de supports de connaissance pour la diffusion, l'impression et la publication en ligne, sensibles au genre et non préjudiciables au genre
- Renforcement des capacités des autres acteurs impliqués dans la chaîne de contrôle de l'importation des transformateurs et condensateurs
- Soumission du décret sur la gestion écologiquement rationnelle (GER) des PCB au ministère en charge de l'Environnement
- Formation du personnel du site de stockage sur les procédures de test et de gestion écologiquement rationnelle des transformateurs et huiles contaminés par les PCB
- Formation des experts nationaux sur l'échantillonnage et l'inventaire des PCB
- Ateliers de formation pour le personnel de laboratoire sur les PCB
- Atelier de présentation du projet de décret sur les PCB aux parties prenantes pour amendements et

validation
- Atelier avec le comité de pilotage pour partager le rapport et prendre des décisions
- Assurer le suivi/monitoring des actions financées
- Coordonner les actions sur le terrain
- Assurer l'organisation de la circulation de l'information entre les différents partenaires et participer et/ou au besoin cordonner et élaborer le compte rendu de toutes les réunions techniques
- Examiner et donner un avis sur les rapports d'avancement remis par les partenaires dans le cadre de la mise en œuvre de leurs actions
- Veiller au respect des chronogrammes proposes par les partenaires du projet
- Vérifier que les partenaires assurent une visibilité correcte de l'action de l'ONUDI et du Ministère

Ces activités sont réalisées au cours de plusieurs phases consécutives sur les cinq ans (05) de mise en œuvre du projet.

Le prestataire attributaire du présent contrat se chargera de l'assistance technique du projet au cours d'une mission de quatre (4) mois. Le pouvoir adjudicateur pourrait décider de façon discrétionnaire de renouveler cette mission pour une période supplémentaire non renouvelable de quatre mois sous réserve de la disponibilité des fonds. Toute autre extension du contrat est subordonnée à une exécution satisfaisante par le contractant et à une remise en concurrence par appel d'offres périodique.

3. Objectif et livrables de la mission initiale

3.1 Objectif Spécifique :

L'objectif de la mission est d'apporter un appui/monitoring à l'équipe projet dans la mise en œuvre des activités en matière de PCB et accompagner les partenaires dans la mise en œuvre de leurs actions respectives dans le cadre du projet sur la période initiale définie.

3.2 Tâches :

En accord avec cet objectif, cette première mission devrait s'intéresser principalement aux activités suivantes :

- Suivi du comité de pilotage (réunions techniques et ateliers)
- Former les experts nationaux sur l'échantillonnage et l'inventaire des PCB
- Consultation préliminaire des parties prenantes afin de s'accorder sur les principaux aspects du plan de gestion des PCB
- Consultation finale des parties prenantes en vue de l'approbation du plan de gestion des PCB (atelier).
- Élaborer un schéma informatif sur tous les aspects du cycle de vie des PCB (évaluation, analyse, gestion technique, etc.) à l'intention des experts nationaux, des opérateurs privés et du grand public
- Élaborer les termes de référence pour la sélection des ONG nationales en vue des campagnes de sensibilisation
- Élaboration de supports de connaissance pour la diffusion, l'impression et la publication en ligne, sensibles au genre et non préjudiciables au genre
- Communication sur le lancement officiel du projet
- Organisation d'une campagne médiatique sur les PCB
- Mise en place d'un comité de pilotage du projet
- Réunion de démarrage et rapports de démarrage
- Mise en place d'un système de suivi opérationnel
- Élaboration d'indicateurs objectivement vérifiables, de cibles, et vérification périodique du niveau de conformité du projet à ces cibles
- Préparation et approbation des rapports périodiques du projet (PIR, QPR, AWP, QWP) ainsi que de

la gestion des risques

- Atelier avec le comité de pilotage pour partager le rapport et prendre des décisions
- Élaboration d’un plan d’action pour la mise en œuvre des décisions prises.

3.3 Livrables

Indicateurs de performance impactés	Tâches	Resultas escompté	Livrables	Durée
Disponibilité d'un comité fonctionnel d'experts	Suivi du comité de pilotage (réunions techniques et ateliers)	Le suivi des activités du Comité de Pilotage est assuré	**D1-Compte Rendu de Reunion du Comité de Pilotatge**	Trois (03) mois
1. Nombre de personnes (hommes/femmes) formées avec succès sur l'inventaire et l'élimination des PCB 2. IRPF: TCO1	Former les experts nationaux sur l'échantillonnage et l'inventaire des PCB	Les experts nationaux formés sur l'échantillonnage et l'inventaire des PCB	**D2-Au moins 30 experts nationaux formés sur l'échantillonnage et l'inventaire des PCB**	Un (01) mois
Quantité d'équipements contaminés par des PCB couverts par le plan de gestion pour une gestion respectueuse de l'environnement (tonnes). IRPF: PAO1	Consultation préliminaire des parties prenantes afin de s'accorder sur les principaux aspects du plan de gestion des PCB Consultation finale des parties prenantes en vue de l'approbation du plan de gestion des PCB (atelier).	Les consultations préliminaires et finales des parties prenantes sont réalisées	**D3-2 ateliers de consultation organisés**	Trois (03) semaines
Nombre de structures concernées, Nombre d'experts nationaux formés (secteurs public et privé)	Élaborer un schéma informatif sur tous les aspects du cycle de vie des PCB (évaluation, analyse, gestion technique, etc.) à l'intention des experts nationaux, des opérateurs privés et du grand public	Un schema informatif sur le cycle de vie des PCB est élaboré à l'intention des experts nationaux, des opérateurs privés et du grand public	**D4-Un guide/dispositif d'information sur les PCB**	Un (01) mois et demi (1/2)
Nombre de participants aux campagnes de sensibilisation (secteurs public, semi-public et privé)	Élaborer les termes de référence pour la sélection des ONG nationales en vue des campagnes de sensibilisation	TDR élaborés	**D5- TDR disponible**	Deux (2) semaines
Plan national de communication sur le cycle de vie des PCB et les risques associés pour la santé et l'environnement validé, Rapport de mise en œuvre du plan de communication	Élaboration de supports de connaissance pour la diffusion, l'impression et la publication en ligne, sensibles au genre et non préjudiciables au genre Communication sur le lancement officiel du projet Organisation d'une campagne médiatique sur les PCB	Les supports de connaissance et de communication élaborés Lancement official du projet annocé La campagne médiatique sur les PCB lancée	**D6.1- Supports de connaissance et de communication disponible** **D6.2- Lancement du projet annoncé officiellement** **D6.3- Campagne médiatique organisée sur les PCB**	Un (01) mois et demi (1/2)
Cadre de suivi du projet	Mise en place d'un comité de pilotage du projet Réunion de démarrage et rapports de démarrage Mise en place d'un système de suivi opérationnel Élaboration d'indicateurs objectivement vérifiables, de cibles, et vérification périodique du niveau de conformité du projet à ces cibles	Comité de pilotage mis en place Rapport de démarrage élaboré Réunion de démarrage organisée IOV du projet élaborés et validés	**D7- Cadre de suivi du projet opérationnel (existence d'un comité de pilotage et d'un rapport de démarrage, reunion de démarrage organisé, IOV validés)**	Trois (03) mois
Rapports d'avancement, Relevé des décisions issues des rapports d'avancement	Préparation et approbation des rapports périodiques du projet (PIR, QPR, AWP, QWP) ainsi que de la gestion des risques	Rapports périodiques élaborés Atelier de validation des rapports organisés	**D8-Atelier organisé pour valider le rapport d'activité 2026 et le plan**	Deux (02) mois

	Atelier avec le comité de pilotage pour partager le rapport et prendre des décisions Élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre des décisions prises	Plan d'action élaboré pour la mise en oeuvre des decisions de suivi/monitoring du projet	**d'action 2027**	

4. MODALITE DE SUPERVISION DE LA MISSION

La mission sera supervisée par l'équipe projet en étroite collaboration avec la DGE. L'ONUDI sera associée aux étapes clés de validation des rapports. Tous les livrables seront soumis à l'ONUDI pour examen et validation avant leur approbation finale. Le prestataire de services retenu désignera l'un des membres de son équipe comme interlocuteur privilégié, chargé d'assurer une communication directe et constante avec l'équipe projet et l'ONUDI le cas échéant. Tous les documents seront fournis par voie électronique.

5. DUREE DE LA MISSION

Le prestataire de services devra réaliser l'ensemble des prestations prévues au titre de cette première mission au plus tard quatre (04) mois calendaires après la signature du contrat.

6. PERSONNEL IMPLIQUE

Les experts proposés doivent avoir les profils décrits ci-après :

Expert	Domaines	Critères
Expert (e) cadre institutionnel et Back stopping, responsable de l'analyse du cadre institutionnel du projet, de la qualité des rapports et	Qualification	BAC + 5 en économie, agro-économie, économie de l'environnement, droit ou domaine équivalent
	Expérience générale	Au moins 7 ans d'expérience en intégration des exigences institutionnelle et réglementaire, planification, suivi, gestion, consultance des projets
	Expérience spécifique	▪ Au moins une expérience en projet ayant trait au PCB ou aux projets environnementaux ▪ Au moins une expérience de projet financé par les bailleurs de fonds et partenaires techniques et financiers ▪ Une expérience des projets financé par l'ONUDI et/ou le FEM sera considéré comme un atout ▪ Une expérience des projets co-financés par l'état de Côte d'Ivoire sera considérée comme un atout
Expert (e) technique du projet, chef d'équipe, responsable de la qualité des solutions techniques du projet et parfaitement	Qualification	BAC + 5, en sciences de l'environnement ou domaine équivalent
	Expérience générale	Avoir au moins 15 ans d'expérience dans la planification, la gestion ou le suivi de projets environnementaux ou de développement lié à la préservation et/ou valorisation de l'environnement
	Expérience spécifique	▪ Avoir réalisé au moins une mission dans un projet lié aux PCB ou à la gestion, prévention de la contamination environnementale, en qualité d'expert en environnement ▪ Avoir au moins trois missions en qualité de chef d'équipe sur un projet environnemental ▪ Une expérience des projets financée par l'ONUDI et/ou le FEM sera considéré comme un atout
Expert (e) genre	Qualification	BAC + 5 en Sciences Sociales, Sociologie ou domaine équivalent
	Expérience générale	Avoir 15 ans d'expérience dans l'intégration de l'approche genre ou de l'inclusion sociale dans les projets de développement et/ou projets environnementaux ou de développement lié à la préservation et/ou valorisation de l'environnement

	Expérience spécifique	▪ Avoir au moins deux missions en qualité d'expert (e) genre et inclusion sociale dans un projet environnemental ▪ Avoir réalisé au moins une mission dans un projet lié aux PCB ou à la gestion de la contamination environnementale, en qualité d'expert (e) en genre et inclusion sociale ▪ Avoir une expérience des projets financée par l'ONUDI et/ou le FEM sera considéré comme un atout
Expert (e) communication et visibilité du projet	Qualification	BAC + 4 en Communication ou Relations Publiques
	Expérience générale	Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la conception et le déploiement de stratégies de communication de masse
	Expérience spécifique	▪ Expérience avérée (au moins 3 missions) en communication sur les projets de développement, dans la facilitation d'ateliers ou la mobilisation des parties prenantes ▪ Maîtrise de l'organisation d'événements institutionnels majeurs démontrée par une expérience pertinente ▪ Capacité démontrée à concevoir et piloter des campagnes médiatiques d'envergure nationale et des supports de visibilité institutionnelle

7. CALENDRIER DES LIVRABLES

Les paiements seront effectués suivant les livrables :

	LIVRABLES	MONTANTS	PÉRIODE
	Contrat signé, facture et Plan de travail détaillé	50%	T0+5 jours
	À la livraison des livrables D1- D5	30%	T0+60 jours
	À la livraison des livrables D5- D8	20%	T0+120 jours

T0 : date de la signature du contrat

8. LANGUE DE TRAVAIL

La communication avec l'équipe Projet et l'équipe de l'ONUDI se fera en français. Tous les livrables doivent être rédigés en français. Les présentations et les discussions se dérouleront en français.

9. VALIDITE DE L'OFFRE

Toutes les offres doivent être valables pendant au moins soixante (60) jours.